

PLANNING DES STAGES 2020-2021

Cocher le créneau et la semaine de stage.

MATIN
de 10 h à 12 h 30
Age minimum 5 ans

APRÈS-MIDI
de 14 h à 17 h
Age minimum 6 ans

JOURNÉE
de 10 h à 17 h
Age minimum 7 ans

AUTOMNE

du 19 au 23 octobre

du 26 au 30 octobre

FIN D'ANNÉE

du 21 au 24 décembre
(4 jours : 25/12 férié)

du 28 au 31 décembre
(4 jours : 01/01 férié)

HIVER

du 22 au 26 février

du 1^{er} au 5 mars

PRINTEMPS

du 26 au 30 avril

du 3 au 7 mai

ÉTÉ

du 5 au 9 juillet

du 12 au 16 juillet
(4 jours : 14/07 férié)

du 19 au 23 juillet

du 26 au 30 juillet

du 9 au 13 août

du 16 au 20 août

du 23 au 27 août

SÉANCES PARENT-ENFANT

de 10 h à 12 h 30 - Entre 3 et 5 ans

Samedi 24 octobre

Samedi 3 juillet

Samedi 27 février

Samedi 28 août

LA CARRIÈRE
École des arts du cirque

61-63 rue de la Papeterie 49124 SAINT BARTHÉLÉMY D'ANJOU - 02.41.32.31.57

E-mail : accueil@artsducirque-lacarriere.fr - Site : www.artsducirque-lacarriere.fr

Accès en bus : Ligne 12 - Arrêts Cormiers ou Village Santé

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avec le règlement.

Informations sur le stagiaire :

Nom et Prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

Adresse :

.....

Inscrit en cours à l'année : OUI NON

Santé (accidents, maladies, traitements, allergies...) :

.....

Informations sur le responsable légal :

Nom et Prénom :

Téléphone :

E-mail (**obligatoire**) :

Personne en charge de l'enfant durant le stage : (si différente du responsable légal)

Nom et Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Nous autorisons l'École des arts du cirque à présenter notre enfant à un médecin pour soins et interventions chirurgicales d'urgence.

Nous nous engageons à laisser libre l'École des arts du cirque de tout droit d'exploitation des images, films, vidéos et TV, dans la limite d'une durée maximale de trois minutes pour les enregistrements et conformément à la législation en vigueur relative au droit d'utilisation des images.

Nous autorisons l'École à nous transmettre sa newsletter par mail.

Pour la séance Parent-Enfant, la copie des assurances responsabilité civile des participants est obligatoire.

L'école se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre d'inscrits est insuffisant.

A St Barthélemy, Le

Signature